

Ce que l'on sait jusqu'à présent du plan du gouvernement fédéral de mettre en œuvre une « politique de vaccination »

20 août 2021

L'intention du gouvernement fédéral d'introduire une politique concernant la vaccination dans le secteur du transport maritime au Canada et dans le secteur public fédéral a été annoncée le vendredi 13 août 2021. Le communiqué de presse du gouvernement contenant les détails de cette annonce a été immédiatement envoyé aux membres de la Guilde pour lesquels nous avons les adresses e-mail, et a également été affiché sur le site Web de la Guilde. Cet avis envoyé par la Guilde informait les membres que nous avons été avisés de l'intention du gouvernement fédéral d'introduire une telle politique et que nous participerions avec d'autres syndicats aux consultations concernant cet enjeu important. Ces messages peuvent être consultés dans la « salle de presse » du site Web de la Guilde à www.cmsg-gmmc.ca.

À ce stade, il y a beaucoup plus de questions que de réponses concernant cette intention d'établir une politique de vaccination dans les secteurs fédéraux. Les consultations n'en sont qu'à leurs débuts et se poursuivront. Des représentants du gouvernement fédéral ont expliqué aux syndicats qu'en règle générale, les raisons qui sous-tendent l'intention du gouvernement de poursuivre cette initiative comprennent :

*** (veuillez garder à l'esprit qu'il s'agit de raisons invoquées par des représentants du gouvernement fédéral)**

- *le gouvernement fédéral entend mettre en place une politique de vaccination comme mesure de protection de la santé publique*
- *le gouvernement fédéral a le pouvoir de mettre en œuvre de telles mesures de protection de la santé publique*
- *les employeurs et les organismes de réglementation ont le devoir de prendre toutes les mesures raisonnables pour offrir un lieu de travail sécuritaire et sain aux salariés*
- *il est préoccupant que plus d'un million de Canadiens ont été infectés par Covid-19 et que plus de 26 000 soient décédés et également qu'il y a eu dans le monde des centaines de millions d'infections et plus de 4 millions de décès*
- *Les experts médicaux du gouvernement fédéral ont officiellement pris la position selon laquelle les vaccins et autres mesures de protection sont les meilleurs moyens de réduire le risque d'infection*
- *plus de 81 % des Canadiens de plus de 12 ans ont déjà reçu une dose du vaccin et plus de 70 % ont déjà reçu deux doses*
- *la question est extrêmement compliquée et nécessite beaucoup plus de travail et les prochaines élections pourraient probablement entraîner des retards dans son implantation.*

Du point de vue des représentants du gouvernement fédéral, ces points constituent la justification générale et le contexte entourant leur intention d'établir une politique de vaccination.

Les syndicats, y compris la Guilde, ont souligné l'importance de considérer un certain nombre de facteurs importants, notamment :

- *toute politique portant sur des questions relatives au lieu de travail doit répondre à plusieurs critères légaux pour être valide*
- *il y aura inévitablement des conflits qui surgiront si, et lorsqu'une telle politique de vaccination sera finalement mise en œuvre, et les syndicats, y compris la Guilde, rempliront leur devoir de représentation et fourniront des conseils et une assistance aux travailleurs qui se trouvent impliqués dans de tels conflits*
- *Quelle preuve de vaccination sera acceptable? Il faudra garder à l'esprit les protections légales entourant la « vie privée » liées au statut vaccinal d'un individu et qui peut avoir accès à ces informations.*
- *les travailleurs qui ont été infectés par la Covid-19 et qui se sont déjà rétablis devront-ils également se faire vacciner?*
- *les entrepreneurs qui entrent dans les lieux de travail dans le secteur fédéral devront se conformer aux mêmes politiques de vaccination*
- *Bien que les syndicats soient activement engagés auprès du gouvernement fédéral depuis le début de cette pandémie, bon nombre de nos membres qui seront ciblés par cette politique ont connu beaucoup de difficultés pour avoir accès aux vaccins et le gouvernement fédéral n'a fourni aucune aide, malgré le plaidoyer de leur syndicat. Cela doit être pris en compte.*
- *il devra y avoir des dispositions concernant les exceptions à la politique de vaccination, et des protocoles sur la façon dont ces exceptions affecteront les travailleurs*
- *les répercussions potentielles pour les personnes qui ne se conforment pas à la politique doivent être connues*
- *On ne peut forcer des individus à se faire vacciner. Comment adresser les pénuries de main-d'œuvre dans certains emplois clés si les travailleurs qui ne se conforment pas à la politique se voient refuser l'accès aux lieux de travail dans le secteur fédéral?*
- *généralement, les décisions des tribunaux canadiens concernant les droits individuels tentent d'équilibrer autant que possible les droits individuels, le caractère raisonnable de limiter les droits d'autrui, et l'intérêt public collectif*
- *les échéanciers et les dates cibles annoncés par le gouvernement fédéral canadien pour terminer la plupart de ses projets ambitieux sont généralement retardés et reportés.*

Ces éléments en bleu sont quelques-unes des nombreuses considérations essentielles qui ont été soulevées par la Guilde et d'autres syndicats à ce stade très précoce. La Guilde continuera d'informer ses membres dès qu'il y aura des développements à signaler à ce sujet.